

Les subsides

Il y a trois semaines le gouvernement américain a donné le feu vert à l'ouverture de négociations globales, mais aujourd'hui il s'est engagé à appuyer une mesure compensatrice contre le bois d'oeuvre, mesure qui va avoir des effets terribles sur ce secteur. Comment les Américains peuvent-ils entamer des négociations sur la réduction du pouvoir d'adopter des droits compensateurs, si trois semaines après ils signalent qu'ils vont continuer de recourir à ce pouvoir pour protéger leurs propres industries aux États-Unis? Nous aurions dû le savoir.

La semaine dernière, au cours d'une interview télévisée, Peter Murphy, principal négociateur commercial américain, a déclaré hautement improbable qu'ils envisagent jamais de négocier ces pouvoirs de rétorsion.

Nous pouvons nous reporter aux précédents. Lorsque les États-Unis ont négocié un accord dit de libre-échange avec Israël, cet accord excluait toute limitation du pouvoir des États-Unis d'adopter des droits compensateurs. Ce que les Américains ont obtenu d'Israël en échange, c'est l'engagement de limiter ultérieurement les subventions, mais les Américains ont refusé de renoncer à la moindre limitation des pouvoirs de rétorsion. Voilà pourquoi nous disons que la meilleure façon de nous protéger contre des mesures compensatrices injustes, c'est de renforcer les dispositions du GATT dans le cadre du régime multilatéral, régime qui définit clairement les subventions en fonction de normes internationales, et non de normes établies par la seule industrie américaine. Mais voilà! Le gouvernement actuel s'oppose à cela. Il soutient que s'il réussit d'abord à signer un accord avec les Américains, il pourra ensuite essayer de l'incorporer au GATT. Pourquoi le gouvernement abandonne-t-il le bon moyen de protection dont il dispose déjà au lieu d'essayer de le renforcer par le biais du régime multilatéral international? C'est comme cela qu'il pourrait résoudre le problème que pose les droits compensateurs et les subventions, qui sont les deux questions fondamentales au coeur des négociations de libre-échange.

Le gouvernement est tout mêlé. Il s'oriente du mauvais côté. Il s'y prend mal pour atteindre son but. Il contribue par le fait même à affaiblir les négociations du GATT. Il contribue à miner le système de commerce international en déclarant ouvertement qu'il mise tout ce qu'il a sur la conclusion d'un accord commercial bilatéral avec les États-Unis qui sera discriminatoire à l'égard des autres pays. Voilà le problème véritable que suscite cette position à l'égard du commerce international.

Non seulement le gouvernement est-il piètre marchandeur et piètre négociateur quand il donne tout sans obtenir quoi que ce soit en retour, mais l'option qu'il a choisie pour ouvrir des marchés aux produits canadiens aux États-Unis et ailleurs n'est pas la bonne. Il a abandonné un principe fondamental de la politique commerciale du Canada en ne se servant pas du régime multilatéral comme du moyen le plus efficace de protéger les intérêts canadiens et en comptant plutôt sur le régime bilatéral avec les États-Unis. C'est là le problème de base et c'est pourquoi les négociations vont nous coûter très cher.

Ce que l'on constate aujourd'hui, c'est que les Américains veulent bien accorder toutes sortes de vagues appuis à une négociation globale à la condition qu'ils puissent forcer le Canada à engager des négociations séparées ou à faire des concessions séparées à l'égard de problèmes qui les agacent vraiment.

• (1150)

L'été dernier, un comité parlementaire mixte a été chargé par le gouvernement d'étudier la question des échanges internationaux. Il a présenté un rapport à la Chambre qui a été adopté par tous les députés de tous les partis. Ce rapport contenait un avertissement très clair à l'endroit du gouvernement. Il fallait résoudre les problèmes marquants avant d'entamer les négociations générales, ou alors nous serions soumis à un chantage. C'était là la recommandation des membres de ce comité, conservateurs, néo-démocrates et libéraux. Le gouvernement a préféré ne pas tenir compte de la recommandation du groupe multipartite et en faire à sa tête.

Qu'est-ce qui nous attend maintenant? C'est une situation parfaitement contradictoire. Le président des États-Unis, le gouvernement américain et le Congrès américain mettent des bâtons dans les roues et exigent satisfaction sur la question du bois d'oeuvre. Cela risque de compromettre les intérêts d'un secteur industriel très important du Canada. La panacée du gouvernement, qui était d'entreprendre des négociations globales, est écartée jusqu'à ce que cette question soit réglée, de l'aveu même du président des États-Unis.

M. Benjamin: Nous nous sommes encore faits avoir.

M. Axworthy: C'est exact. Nous avons encore commis l'erreur de confondre âpres négociations et bonnes intentions. C'est non seulement le secteur du bois d'oeuvre mais bien tout le pays qui vont en faire les frais.

M. Brisco: Monsieur le Président, c'est avec difficulté que j'ai suivi l'allocation du député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy). Je voudrais faire deux ou trois observations, puis lui poser deux ou trois questions. Je crois qu'on pourrait le considérer comme le député probablement le plus anti-américain du caucus libéral. C'est l'impression que me donnent les propos qu'il a tenus hier et auparavant.

Il n'était pas question d'arbres dans ses deux dernières phrases et c'est pourtant un élément essentiel du débat. Je ne crois pas que l'ancien ministre connaisse grand-chose aux arbres, de toute façon. Il a fait une allusion malveillante aux champignons. Je ne reviendrai pas là-dessus. Au fond, son parti et lui n'ont rien dans le ventre quand il est question de libre-échange. C'est un symptôme d'anti-américanisme, de trouille. Il veut que nous l'emportions sur tous les points. Dans le cadre des négociations, il veut tout obtenir et ne rien donner aux États-Unis. Pas de compromis; c'est notre point de vue qui prime ou rien du tout.

Le député s'est inquiété avec raison des droits compensateurs. Je m'en inquiète aussi, tout comme le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) qui a ouvert le débat. Les droits compensateurs doivent être visés par les négociations et il faut les supprimer totalement pour commencer. Que ferait-il des droits compensateurs canadiens? Quelle position adoptons-nous à l'égard des producteurs de pommes de terre, des producteurs de baies, des pommiculteurs et de l'industrie de l'argent, du plomb et du zinc? Quelle est notre position sur ces questions qui ont provoqué la réaction des États-Unis et que faisons-nous si les choses ne tournent pas comme nous l'entendons? Disons-nous à nos